



Liste des substances actives à usage agricole agréées temporairement contre Spodoptera frugiperda en Nouvelle-Calédonie*

mise à jour le 12/05/2021

(*) L'utilisateur doit toujours prendre connaissance du mode d'emploi et de toute mention sur les mesures de précaution, telles qu'indiquées sur Seuls les arrêtés publiés au JONC

Substance active	Activité biologique	N° agrément	N° CAS	CLASSE DE TOXICITE	DATE DE FIN D'AGREMENT	N° ARRETE
DICHLORVOS	INSECTICIDE	7	62-73-7	H311 H330, H301, H317, H400	17/03/2022	2021-393/GNC
PYRIDALYL	INSECTICIDE	11241	179101-81-6	H317, H373, H400, H410	17/03/2022	2021-395/GNC